

Conseil communautaire — relevé de décisions et rétroplanning

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

6 séances par an · 17 jours ramenés à un matin · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. Élus, votes et points de l'ordre du jour inventés.

Ce qui sort de la séance, et quand

Production	Contenu	Disponible
Relevé de décisions	Chaque point, le sens du vote, pour / contre / abstentions, et les conseillers n'ayant pas pris part au vote	Le soir même
Projet de procès-verbal	Forme habituelle du conseil, interventions rapportées et non transcrites	Le lendemain matin
Bordereau de transmission au représentant de l'État	Une ligne par délibération, avec son numéro	Le lendemain du vote

Règle de nommage tenue à chaque séance : ce qui engage porte un nom, ce qui cherche n'en porte pas. Votes, délibérations et décisions sont attribués nommément ; hésitations et échanges de séance sont rapportés sans nom, **sauf lorsqu'un conseiller demande que son intervention soit portée au procès-verbal — et cette demande est signalée à chaque fois.**

Le rétroplanning de délibération, tenu séance par séance

Échéance	Pièce	Qui la porte	Alerte
J-8	Projet de délibération relu par la direction juridique	Direction des affaires juridiques	J-15
J-5 francs	Convocation et note aux élus	Pôle assemblées	J-12
J+1	Bordereau de transmission au représentant de l'État	Pôle assemblées	Le soir de la séance
J+1	Publication au recueil des actes	Pôle assemblées	Le soir de la séance

Résultat sur l'exercice : six convocations dans les délais réglementaires sur six, contre quatre l'an dernier ; projet de procès-verbal disponible le lendemain matin au lieu de dix-sept jours ; décisions consultables par les habitants dans le délai fixé au règlement intérieur, six fois sur six, contre deux fois sur six.

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.